



Création d'un organisme de formation interne/externe ?

Par **projetOF**, le **14/02/2015** à **15:57**

Bonjour,

Nous sommes une association proposant à nos adhérents des services suivants : la gestion administrative et accompagnement administratif en lien avec l'emploi.

Notre association souhaite créer un organisme de formation afin de proposer des formations professionnelles continues sur le thème du sport et de l'emploi à nos adhérents et clients extérieurs.

Nous nous sommes renseignés sur les modalités de création d'un centre de formation. Cependant, nous avons des questions complémentaires dont nous n'avons pas pu trouver de réponses :

- Est-il préférable que l'organisme de formation soit créé en interne ou en externe de notre actuelle association ? En effet, est-il mieux de créer une entité externe (une nouvelle association) ou de l'associer en interne à notre association ?
- Quels seraient les avantages et les inconvénients d'une création à l'interne et d'une création d'organisme de formation à l'externer
- Dans les deux cas, une comptabilité distincte est nécessaire ?

Je vous remercie d'avance pour votre aide.

Cordialement,